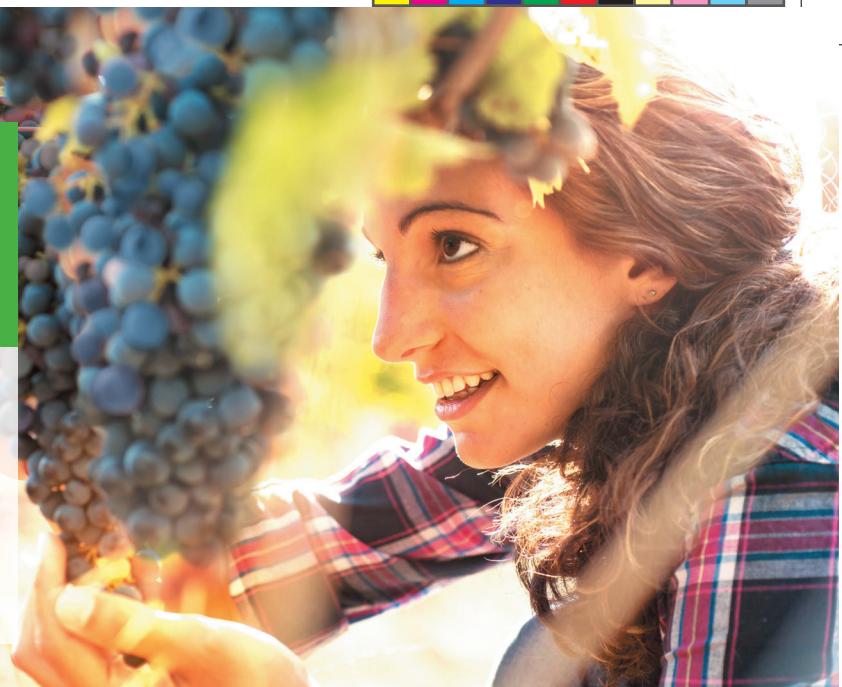


Solution biocontrôle Mildiou & Oïdium

Avec **Roméo®**, Juliette
a enfin trouvé la solution
biocontrôle qu'elle attendait

**BÉNÉFICES**

Roméo®, la solution biocontrôle pour construire des itinéraires innovants,
en lien avec les attentes de la société.

**Roméo® optimise le
recours aux solutions
conventionnelles :**
Pour un message nouveau
vers les consommateurs

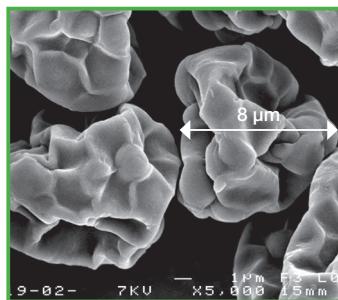
**Roméo®, le biocontrôle SDN
facile d'emploi :**
Pour vous simplifier le quotidien

Roméo® une solution fiable :
• Pour des programmes mildiou
et / ou oïdium renforcés grâce
à son effet Stimulateur de
Défenses Naturelles
• Pour produire un raisin de
qualité

→ Tout en limitant l'Indice de Fréquence de Traitement (IFT).

ROMÉO®, OPTIMISE L'USAGE DES SOLUTIONS CONVENTIONNELLES

**Roméo® est un Stimulateur
des Défenses Naturelles
(SDN). Il renforce les
capacités de défense de la
vigne contre les attaques
de mildiou et/ou d'oïdium.**



Roméo : une paroi de levure - Photo de Cerevisane
au microscope électronique (SEM)

**Roméo® est une paroi de levure,
c'est une substance naturelle :**
• Sans LMR
• Avec une faible ZNT : 5 m
• Non classée

**ROMÉO®, LE BIOCONTRÔLE FACILE D'EMPLOI**

Polyvalence mildiou / oïdium

Facile à stocker

Se mélange facilement

S'utilise seul, en alternance, ou en association

Inscrit sur la liste biocontrôle

Homologué à faible dose : 0,25 kg / ha

Non classé

Utilisable en Agriculture Biologique⁽¹⁾

Simple à intégrer dans les programmes

Un emballage pour 4 ha

Roméo®

(1) conformément au règlement CE n° 834/2007



ROMÉO® OPTIMISE L'EFFICACITÉ DE VOS PROGRAMMES



A positionner en préventif pour un meilleur effet SDN

■ MILDIOU*

Roméo® + partenaire à dose modulée (avec un minimum de 75% de la dose homologuée)

Programme de référence à pleine dose

■ OIDIUM*

Roméo® solo ou Roméo® + partenaire à dose modulée (avec un minimum de 75% de la dose homologuée)

Programme de référence à pleine dose



* dans le cadre de positionnement respectant les préconisations ci-dessous.



PRÉCONISATIONS D'EMPLOI

■ Roméo® s'emploie :

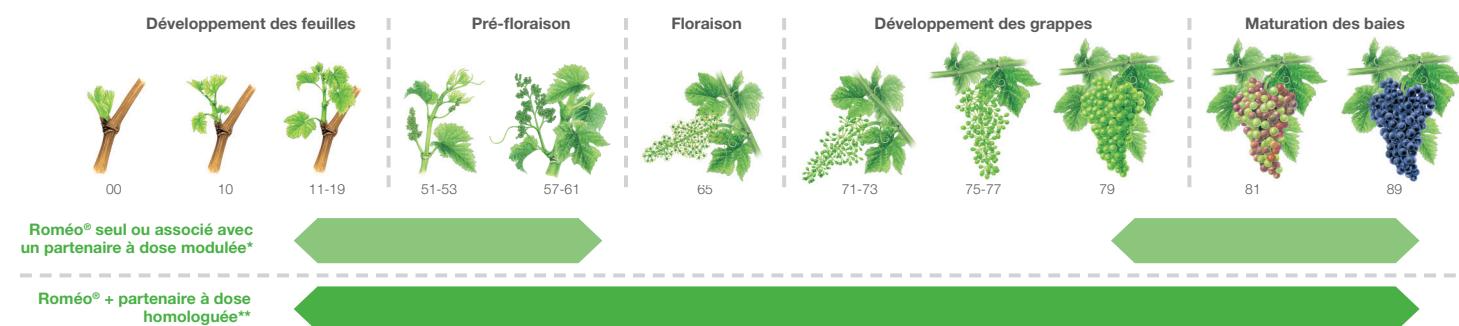
- En préventif
- À la dose homologuée de 0,25 kg / ha
- En soignant la qualité de pulvérisation

■ Selon le contexte de la parcelle* :

- Intervalle à respecter entre 2 applications : 7 jours
- En association, à la cadence du partenaire (conventionnel ou autorisé en Agriculture Biologique)

* Le contexte parcellaire doit intégrer l'analyse des risques incluant le cépage, la pluviométrie, la pression parasitaire etc...

EXEMPLES NON EXCLUSIFS DE PROGRAMME



* Selon le partenaire conventionnel, une modulation de dose est envisageable.

** Pour les produits à base de Cuivre et de Soufre : dose pratique utilisée.

FICHE D'IDENTITÉ

AMM	N° 2170654
Matière active	94,1% Cerevisane (Paroi de levure <i>Saccharomyces cerevisiae</i> souche LAS117)
Formulation	Poudre mouillable (WP)
Conditionnement	1 kg
Classement	Non classé
Usages autorisés	Vigne, stimulateur de défenses naturelles, mildiou, oïdium
Dose autorisée	0,25 kg / ha, intervalle minimum de 7 jours entre 2 applications
Période d'emploi autorisée	BBCH 12 = deux feuilles étaillées BBCH 89 = les baies sont mûres
Nombre maximum d'applications	10 applications par saison
Délai d'emploi avant récolte	1 jour
ZNT aquatique	5 m
Délai de rentrée	8 h sous abri. Non pertinent en plein champ.

Pour toutes informations techniques,
nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299

Service & appel gratuits

Protection de l'utilisateur lors de la préparation de la bouillie : Gants en nitrile certifiés EN 374-3, EPI vestimentaire certifié EN ISO 27065, EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par dessus l'EPI vestimentaire. Protections respiratoires certifiées : demi-masque avec filtre P3. Lunettes certifiées norme EN 166

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Roméo® : AMM n° 2170654 - Composition : Poudre mouillable (WP) - 941 g/kg de Cerevisane. Détenteur d'homologation Agrauxine. ® Marque déposée Agrauxine - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement Sans Classement. Produit de bio-contôle. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit ou consulter www.agro.bASF.fr et/ou www.phytodata.com. Crédits photos : BASF, Istock, SeanShot-Getty Images. Référence du document 702VIFE0120R. Février 2020.

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**